



vps.epas

PKE
CPE

Focus Prévoyance

Novembre
2020

Vite perdu, vite gagné Questions sur le 2^e pilier Caisse de pension pour les frontaliers

News Informations et actualités **L'écureuil** a dressé l'oreille ...



Judith Yenigün-Fischer
Rédactrice «Focus Prévoyance»

De l'histoire ancienne

L'année 2020 a certes commencé en beauté mais différemment de ce que nous avons imaginé. J'étais avec des amis sur l'île de Nauvo, en Finlande. Il y a environ 20 ans, nous avons également fêté la Saint-Sylvestre en Finlande, par des températures en dessous de zéro et avec beaucoup de neige. Nous avons passé du temps au sauna, à nous baigner et à pêcher dans des trous de glace. Je m'étais donc bien préparé à ce retour, j'avais pris des vêtements chauds et j'avais aussi recommencé le sauna. Mais là, les choses se sont passées autrement.

Il n'y avait ni neige ni glace et il ne faisait même pas froid. Dans notre vieille cabane, il y avait un sauna électrique qui nous lâchait de temps à autre. Il faisait sombre, même au milieu de l'après-midi. Mais nous n'avons pas perdu notre bonne humeur, avons fait des randonnées et avons joué au Doppelkopf. Nous avons également utilisé le sauna tous les jours. Nous avons parlé de nos plans pour la nouvelle année (un long voyage au Canada, des grandes fêtes d'anniversaire, des concerts). Environ deux mois plus tard, notre rencontre nous a apparu comme étant d'une autre époque. Nous n'étions plus en contact que par Skype avec une bière Corona à la main.

Cette Saint-Sylvestre sera encore différente. Meilleure, espérons-le, que ce que nous pouvons nous imaginer en ce moment. Heureusement, l'année de placement 2020 a jusqu'à maintenant été meilleure que prévu. Pour en savoir plus, lisez les pages suivantes.

Editeur Editions EPAS Prévoyance Professionnelle et Assurances Sociales SA

Taubenhausstrasse 38, Case postale 4242, CH-6002 Lucerne

Téléphone +41 (0)41 317 07 07, abo@vps.epas.ch, vps.epas.ch, **Rédaction** redaktion@vps.epas.ch

Produit protégé par le droit d'auteur, ne peut être ni traité ni exploité de quelque manière que ce soit.

Tous les contenus sont élaborés indépendamment des Editions EPAS. L'institution collective qui s'abonne peut apporter son propre texte sous la forme d'une annonce personnelle pouvant être identifiée en tant que telle.

Vite perdu, vite gagné

L'année de placement 2020 a été spectaculaire jusqu'à présent: les nouveaux sommets historiques des marchés boursiers en janvier ont laissé place à un effondrement drastique et à une reprise tout aussi considérable et rapide. Quel enseignement tire-t-on de ces montagnes russes pour les investisseurs?

L'année de placement 2020 n'est pas encore arrivée à sa fin, pas plus que la pandémie liée au coronavirus. Malgré tous les impondérables, sept thèses sont formulées plus bas, sur ce que notamment les caisses de pension et les œuvres de prévoyance (à condition qu'elles puissent prendre leurs propres décisions d'investissement) peuvent tirer de l'année de turbulences 2020. Par ailleurs, trois graphiques à la page 3 montrent l'évolution d'importants critères de performance pour les caisses de pension, le développement du taux de couverture moyen ainsi que les prévisions actuelles en matière de rendement pour les catégories d'investissement les plus courantes.

Avoir de la discipline est payant

Lorsque les cours des actions s'effondrent, il faut rester calme. La tentation est grande, même pour les investisseurs professionnels, de vendre des actions en cas de forts reculs des cours afin d'endiguer d'éventuelles pertes supplémentaires. Les caisses de pension font généralement tout le contraire. Dans leur stratégie d'investissement, elles précisent quel pourcentage des actifs doit être investi en actions ou en obligations par exemple. Si les actions perdent massivement de la valeur, la pondération des placements est modifiée, et la caisse doit acheter des actions pendant la crise pour maintenir le ratio souhaité. On appelle cela le rebalancing. Les caisses de pension qui, ce printemps, ont rigoureusement respecté ce rebalancing ont été récompensées. En effet, elles ont pu profiter plus fortement de la reprise des marchés que celles qui ont abandonné le rebalancing ou qui ont vendu des actions sur les marchés en baisse.

Ne pas sous-estimer les liquidités

Ces dernières années, les caisses de pension suisses ont baissé la part des actifs prévus à cette fin de 7 à 4–5%. Ainsi, elles ont pu réduire ou même éviter complètement les taux d'intérêt négatifs. La part des obligations (d'État) a également été réduite en raison des faibles rendements, souvent même négatifs. Mais au moment de la crise, cette manière de faire peut se payer. En effet, les liquidités et les obligations solides

stabilisent le portefeuille et sont notamment aussi importantes pour procéder au rebalancing mentionné plus haut. Ceux qui ne disposent pas de fonds en espèces ou d'actifs tels que des obligations d'État US, qui se vendent à des cours intéressants même en période de crise, ne peuvent pas acheter des actions.

Diversifier vaut la peine

La diversification est un principe de base de toute stratégie de placement. Conformément à la règle bien connue qui consiste à ne pas mettre tous ses œufs dans le même panier, les caisses de pension répartissent leurs actifs entre différentes catégories de placement (actions, obligations, immobilier et placements alternatifs [tels que le Private Equity ou les infrastructures]). Il existe une diversification également au sein de ces catégories de placement (par exemple les actions et les obligations sont réparties géographiquement et en fonction des secteurs d'activité). Cela permet ainsi d'améliorer le profil de risque de la caisse de pension. Cette approche a une fois de plus fait ses preuves durant la crise actuelle: notamment l'or, les emprunts d'État et les biens immobiliers suisses ont stabilisé le portefeuille.

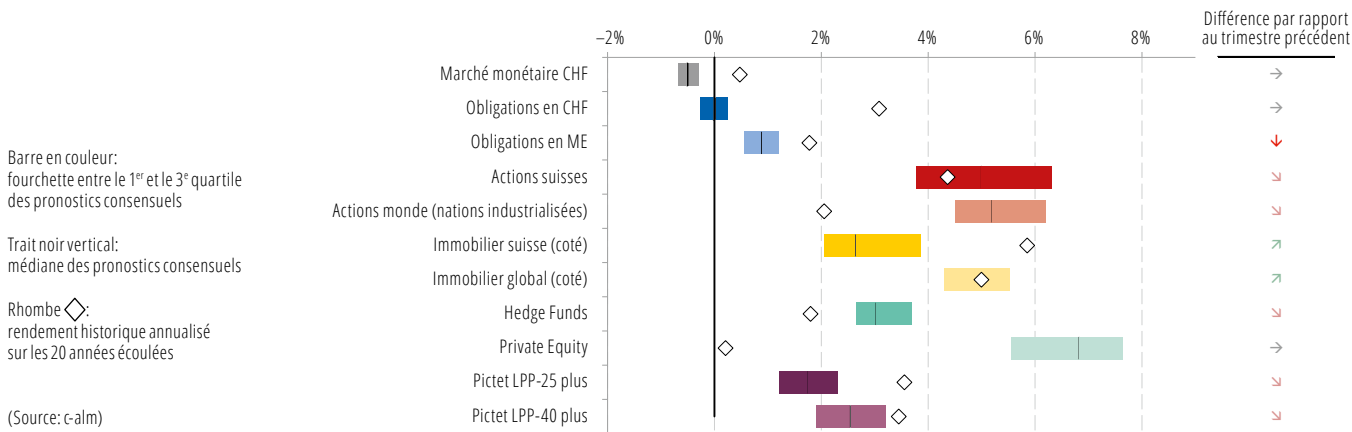
Les taux d'intérêt restent bas

Quand la Banque nationale américaine (Fed) a pris ses premières mesures de taux d'intérêt à partir de 2016, il y avait un timide espoir que la Fed puisse sortir le monde du piège du taux d'intérêt zéro. Mais dès 2019, les taux d'intérêt directs américains ont été aussi à nouveau abaissés, et cette année, ils ont été réduits à pratiquement zéro dans le cadre de la lutte contre la crise – où, selon la Fed, ils resteront encore pour les années à venir. Étant donné qu'en plus, tous les pays ont à nouveau augmenté considérablement leur dette pour lutter contre la crise liée au coronavirus, on peut s'attendre à ce que les taux d'intérêt zéro et négatifs se poursuivent dans un avenir proche. Pour les caisses de pension, cela signifie que les attentes en matière de rendement restent faibles. La recherche de placements un peu plus risqués mais à rendement plus



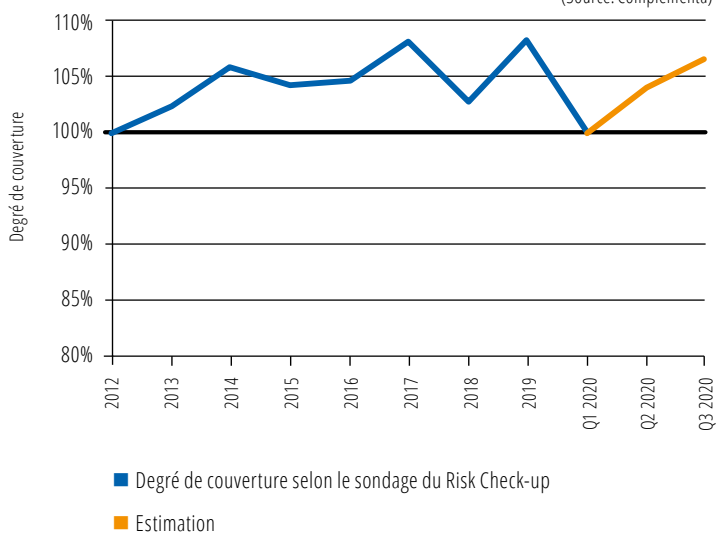
Kaspar Hohler
Rédacteur en chef «Focus Prévoyance»

Attentes de rendement au cours des 5 prochaines années



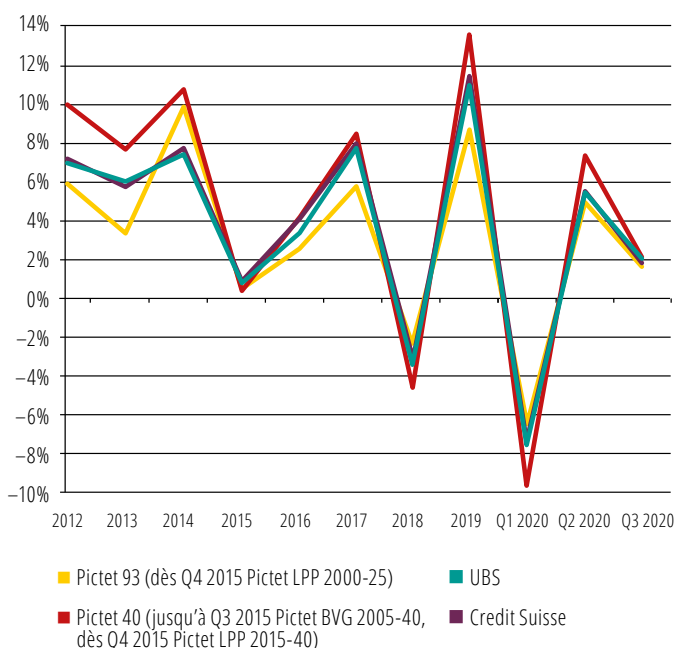
Evolution du degré de couverture du 2^e pilier

(Source: Complementa)



L'indice Complementa du degré de couverture se fonde sur la moyenne pondérée des bilans des participants au Risk Check-up de Complementa. Les chiffres simulés pour 2019 reposent sur les performances des indices sélectionnés et sur la rémunération avec supplément calculés par Complementa; ils représentent le degré de couverture moyen pondéré du capital.

Performance d'indices sélectionnés



élevé va se poursuivre, en particulier dans le domaine des placements alternatifs. L'immobilier (résidentiel) suisse devrait rester prisé.

La durabilité reste tendance

Un premier bilan intermédiaire montre que la prise en considération des critères de durabilité dans le domaine des actions a globalement aidé à atténuer quelque peu l'effondrement des cours (en jargon de spécialistes, on parle de Drawdown). Cette observation ne doit certes pas être surestimée, mais elle confirme l'état actuel des connaissances dans le domaine de la finance. La prise en compte des critères de durabilité n'a pas d'influence sur les rendements pour les investisseurs mais elle pourrait aider à limiter un peu les risques. Les caisses de pension qui n'investissent pas encore de manière durable devront le faire tôt ou tard – soit pour remplir leur obligation fiduciaire envers les assurés, soit parce que la Suisse suivra un jour la même voie que l'UE et introduira les réglementations correspondantes.

Il y a encore pire

Le véritable test en matière de solidité n'a pas encore eu lieu. Les indices boursiers se sont en effet massivement effondrés ce printemps (le SMI de près d'un tiers). D'un point de vue historique, il y a déjà eu des baisses nettement plus fortes mais pas en si peu de temps. Ainsi, en raison de la crise financière, le SMI a perdu plus de 55% entre son point culminant en juin 2007 et mars 2009. Ce n'est qu'en novembre

2014 que le SMI a retrouvé plus de 9000 points et qu'il s'est rapproché à nouveau de son niveau d'avant la crise (9500 points) – non seulement les reculs peuvent être plus graves, mais la période de reprise peut prendre beaucoup plus de temps que cette année. Au moment de la publication de cet article en ligne, le SMI est, avec juste 10 000 points, ca. 5% de moins qu'au début de l'année (10 580 points).

Se préparer aux surprises

Les crises arrivent toujours par surprise – encore au début de cette année, personne n'aurait imaginé que l'économie et les marchés financiers (et pas seulement eux) se retrouveraient en mauvaise posture en 2020 à cause d'une pandémie. Cependant, au moins dans le secteur des investissements, on peut relativement bien se préparer aux crises. En effet, avec le portefeuille existant, il est possible de faire plusieurs simulations. Que se passe-t-il en cas d'effondrement des marchés financiers? Qu'en est-il en cas de taux d'intérêt en hausse ou de prix immobiliers en baisse?

De tels scénarios permettent de mieux appréhender les risques dans son propre portefeuille. Beaucoup des points énumérés ci-dessus sont déjà identifiables: le portefeuille est-il suffisamment diversifié? Avons-nous suffisamment de liquidités en cas de turbulences? Et, c'est peut-être le plus important: quand on a déjà vécu des situations stressantes, on garde son calme lorsqu'elles se reproduisent.

Questions sur le 2^e pilier

Caisse de pension pour les frontaliers

Madame Dupond a travaillé en Allemagne jusqu'à maintenant. Désormais, elle a un poste en Suisse tout en ayant son domicile en Allemagne. Elle aimerait savoir si elle doit faire des rachats dans la caisse de pension suisse ou si son employeur prend éventuellement en charge une partie de ces rachats?

Comme elle travaille en Suisse, elle est rattachée au régime obligatoire en matière de prévoyance. Les conséquences varient selon l'employeur:

Chez les employeurs qui ont une caisse de pension selon la primauté des cotisations, il n'est pas nécessaire de procéder à des rachats. Chez les employeurs qui ont une caisse de pension selon la primauté des prestations, les années manquantes doivent être rachetées. C'est la caisse de pension elle-même qui décide si cela doit être fait et le stipule dans le règlement. C'est pourquoi il n'est pas possible de donner une réponse fixe.

Il est également possible de procéder volontairement à des rachats dès que l'on intègre une caisse de pension afin de compenser les années manquantes. Chaque assuré bénéficie de ce droit. En ce qui concerne une frontalière venue d'Allemagne, comme dans le cas présent, il est conseillé de faire appel à un spécialiste des questions fiscales allemandes.

Globalement, chaque rachat dans une caisse de pension est une composante de la prévoyance surobligatoire. Ce rachat n'est déductible des impôts en Allemagne que dans le cadre des «autres charges de prévoyance». Il est donc fort probable que Madame Dupond ne puisse pas déduire ses rachats facultatifs de ses revenus.

La participation d'un employeur à un rachat dépend de la bonne volonté de celui-ci. Ce point doit être clarifié dans le cadre des négociations contractuelles. D'après le droit des caisses de pension, l'employeur n'est pas obligé de participer à un rachat. Mais comme Madame Dupond est une frontalière venue d'Allemagne, son bureau des impôts imputerait ces rachats à son revenu imposable.

Il est impossible de définir le montant manquant ou le montant du rachat. Cela dépend du plan d'assurance de chaque caisse de pension.



Peter Schneider
Directeur vps.epas

L'Association Renseignements LPP a recommencé à fournir des renseignements sur place.

En outre, les demandes de renseignements sont également traitées via Facebook.

Actualités



International

La Suisse passe du 11^e au 12^e rang dans le Global Pension Index

Les Pays-Bas et le Danemark conservent les premières places au classement du Global Pension Index 2020. Rebaptisé Mercer CFA Institute Global Pension Index, l'indice compare 39 systèmes de retraite qui couvrent les deux tiers de la population mondiale. Par rapport à l'année dernière, la Suisse a reculé d'un rang et occupe la 12^e place, bien que la valeur d'indice se soit légèrement améliorée à 67%. Les systèmes israélien (74.7%, 3^e rang) et belge (63.4%, 17^e rang) ont été inclus pour la première fois cette année. Les différents systèmes de retraite sont évalués en fonction de trois sous-indices: adéquation, durabilité et intégrité.

Performance

Placements alternatifs obtiennent les meilleurs résultats en septembre

Les caisses de pensions de l'échantillon UBS ont enregistré en septembre une performance moyenne de 0.01% après déduction des frais. Le rendement depuis le début de l'année s'inscrit à -0.3%. Le groupe des petites caisses de pensions (moins de 300 mios d'actifs gérés) a été le seul à enregistrer une performance moyenne positive le mois dernier avec 0.1%. En septembre, les placements alternatifs ont obtenu les meilleurs résultats. Le private equity et l'infrastructure ont fourni la contribution la plus élevée à la performance avec 2.3%, suivis par les hedge funds avec 1.9%.

AVS

La réglementation concernant la rente de veuf enfreint les droits de l'homme

La Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) a accepté la plainte d'un veuf dont la rente a été supprimée lorsque sa fille cadette a atteint l'âge de la majorité. En l'espèce, la CEDH reproche à la Suisse de pratiquer une discrimination injustifiée entre les deux sexes. Après le décès de son épouse, le plaignant avait élevé seul ses deux enfants et touché une rente de veuf. Or, la suppression de la rente n'aurait pas eu lieu si le veuf avait été une femme. En effet, le droit limité à la rente de veuf se base sur l'idée que le mari doit subvenir aux besoins de sa femme. Cette approche ne correspond plus à la réalité actuelle, constate la CEDH. (ats)

Finances

Les cantons conservent leur note de crédit élevée malgré le coronavirus

Le Credit Suisse a confirmé les notes de crédit de la quasi-totalité des cantons. Les évaluations des cantons et de six villes suisses ont été soutenues par des finances globalement saines, des données économiques solides et l'excellente note de crédit «AAA» de la Confédération. Les répercussions économiques de la crise du coronavirus sur les finances des cantons et des communes sont toutefois encore très difficiles à estimer, selon le Credit Suisse. Mais les cantons jouissent d'une bonne assise financière. (ats)

Actualités

Taux de couverture

Le taux de couverture a presque retrouvé son niveau antérieur

Fin septembre, les taux de couverture des institutions de prévoyance sont quasiment revenus à leur niveau de l'année précédente. A l'heure actuelle, 7.5% des institutions de prévoyance sont encore en découvert. Fin septembre 2020, le taux de couverture moyen est revenu à 110.2%. C'est ce qui ressort des projections de la Commission de haute surveillance de la prévoyance professionnelle (CHS PP). Les fortes corrections du marché déclenchées par la pandémie du coronavirus avaient réduit les taux de couverture à une moyenne de 102% à fin mars 2020 (contre 111.6 % à la fin 2019).



Allemagne

Travailler plus longtemps, toucher une rente plus longtemps

En Allemagne, la population touche une retraite de plus en plus longtemps. En 2019, les hommes percevaient une rente durant 18.2 ans en moyenne – contre 2.4 ans de moins dix ans auparavant. Chez les femmes, la durée de perception pendant la même période a augmenté de 20.6 à 21.7 ans. C'est ce que montre le nouveau «Rentenatlas 2020» de l'organisme fédéral d'assurance-vieillesse, rapporte spiegel.de. Chez les hommes, l'âge moyen du début de la rente est passé de 62.1 ans en 1999 à 64 ans en 2019. Alors que les femmes travaillaient en moyenne jusqu'à l'âge de 62.2 ans il y a 20 ans, leur activité s'est poursuivie jusqu'à 64.5 ans en 2019.

L'écureuil est un peu jaloux ...

... que les caisses de pension présentent actuellement un taux de couverture moyen de 110.2%. Certes, il est content pour elles qu'elles aient pu largement compenser les pertes du printemps. Mais lui-même n'a toutefois pas encore atteint 100% des noisettes nécessaires pour l'hiver.



L'écureuil comprend très bien ...

... que les caisses de pension investissent davantage dans des placements non liquides. Il n'a encore jamais vu de noisette liquide.

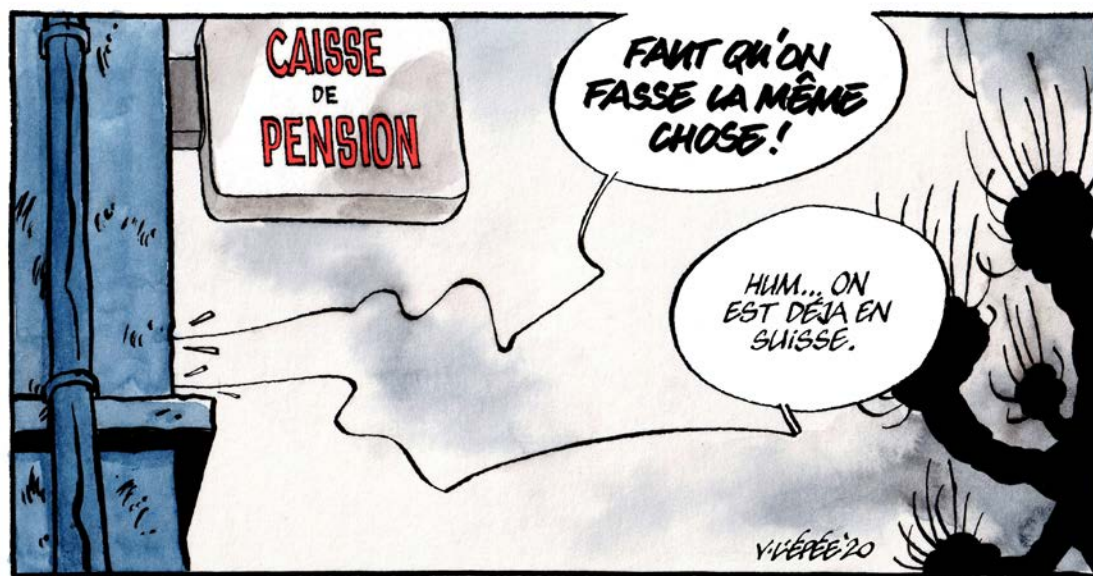
L'écureuil ne se fait pas de souci ...

... si un nouveau confinement est introduit. Il ira dormir.

Actualités

Caricature du mois

Les grosses fortunes mettent leur argent en Suisse à l'abri du Covid-19



Crise du coronavirus

Les prix à la consommation sont restés stables en septembre

Plusieurs dizaines de milliards de francs ont atterri dans les coffres des banques suisses durant le premier semestre 2020. La crise sanitaire incite les grandes fortunes à protéger leur argent en Suisse. D'après une enquête de la RTS, huit des plus grandes banques du pays ont accueilli au total plus de 80 milliards de francs de fonds nets au premier semestre 2020. Tous les établissements annoncent des chiffres positifs, et six sur huit enregistrent des afflux de capitaux plus élevés qu'au premier semestre 2019.

Compensation du renchérissement

Ajustement des rentes

Au 1^{er} janvier 2021, les rentes de survivants et d'invalidité de la prévoyance professionnelle obligatoire ayant pris naissance en 2017 sont adaptées pour la première fois à l'évolution des prix, selon le communiqué de l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS). Le taux d'adaptation est de 0.3%. En 2021, il n'y a par contre pas lieu d'adapter les rentes de survivants et d'invalidité qui n'ont encore jamais été adaptées (celles nées en 2008, 2011 et 2012), car l'indice des prix de septembre 2020 est moins élevé que ceux des années de naissance de la rente.

Montants limites

Adaptations au 1^{er} janvier 2021

Dans la prévoyance professionnelle obligatoire, le montant de la déduction de coordination sera augmenté de 24 885 à 25 095 francs et le seuil d'entrée de 21 330 à 21 510 francs. La déduction fiscale maximale autorisée dans le cadre de la prévoyance individuelle liée (pilier 3a) passera à 6883 francs (contre 6826 aujourd'hui) pour les personnes possédant un 2^e pilier et à 34 416 francs (contre 34 128) pour celles qui n'en ont pas. Ces adaptations entreront en vigueur le 1^{er} janvier 2021, selon le communiqué du Conseil fédéral.

Frais de Courtages

Expertise de l'ASIP sur le paiement de commissions de courtage

L'Association Suisse des Institutions de Prévoyance (ASIP) a commandé un avis juridique sur le paiement de commissions de courtage aux intermédiaires d'assurance controversé. L'avis des experts soutient pleinement la position de l'ASIP qui, depuis le début de la discussion, est fermement convaincue qu'ils devraient être interdits.

L'expertise de la Swiss Insurance Brokers Association (SIBA) arrive à la conclusion inverse. Le Circulaire d'information n° 123 de l'ASIP explique cela.



Aperçu des thèmes

Le numéro de décembre aura pour thème «Qui supporte quels risques et possède quelles compétences dans une institution collective? Quels sont les droits de codétermination des salariés?».



vps.epas – Mise au point

Manifestation d'aide à la responsabilité propre dans le 2^e pilier

Vendredi 20 novembre 2020, Yverdon-les-Bains

«vps.epas – Mise au point» est une série de manifestations organisée par vps.epas. Les événements qui se dérouleront en novembre abordent des problèmes et des questions d'actualité concernant les acteurs de terrain et fournissent des suggestions de mise en œuvre. Avec cette série de manifestations, vps.epas se donne pour but de soutenir la responsabilité propre au sein du 2^e pilier.

Mot de bienvenue
Peter Schneider

Actualités

Actualités au niveau de la surveillance
Rosario di Carlo

Actualités au niveau des projets de réformes
Yves-Marie Hostettler

Questions aux intervenants
Anne Yammine

Questions relatives à la gouvernance

Constitution et libération de provisions pour les réductions de taux de conversion et les pertes de retraite
Michèle Mottu Stella

La surmortalité des derniers mois et les hypothèses à long terme d'une caisse de pension
Jean Netzer

Questions aux intervenants
Anne Yammine

Questions d'investissement

Nouveautés de l'ordonnance révisée sur les fondations de placement
Aline Kratz Ulmer

Le monde des investissements après les élections américaines et les paquets d'aide Covid-19
Michel Girardin

Questions aux intervenants
Anne Yammine

Vous trouverez de plus amples informations sur vps.epas.ch. Sous réserve de modifications du programme.

Lieu
Grand Hôtel des Bains
Avenue des Bains 22
1401 Yverdon-les-Bains

Heure
08h30 – 12h45,
suivi par le repas de midi

Coûts, credit points et inscription sur vps.epas.ch

Renseignements
Simone Ochsenbein
+41 (0)41 317 07 23
so@vps.epas.ch
vps.epas.ch

Partenaires/Credit Points

